

Les épreuves optionnelles de danse en EPS ET ART SESSION 2013-2014

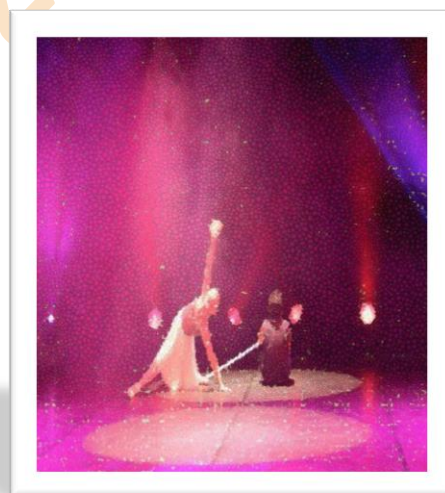
Option facultative EPS-DANSE et Option facultative ART-DANSE au baccalauréat

SESSION 2013-2014

Académie de la Réunion

GERARD SAMUEL BRAON, Professeur EPS - Professeur Formateur Académique

Gerard-samuel.braon@ac-reunion.fr



*Le candidat peut
s'inscrire aux
deux options...*



*La connaissance
des programmes
est une nécessité
pour réussir !*

SYNTHESES/ CONSEILS AUX CANDIDATS... AUTOUR DE L'EVALUATION CERTIFICATIVE

PREAMBULE

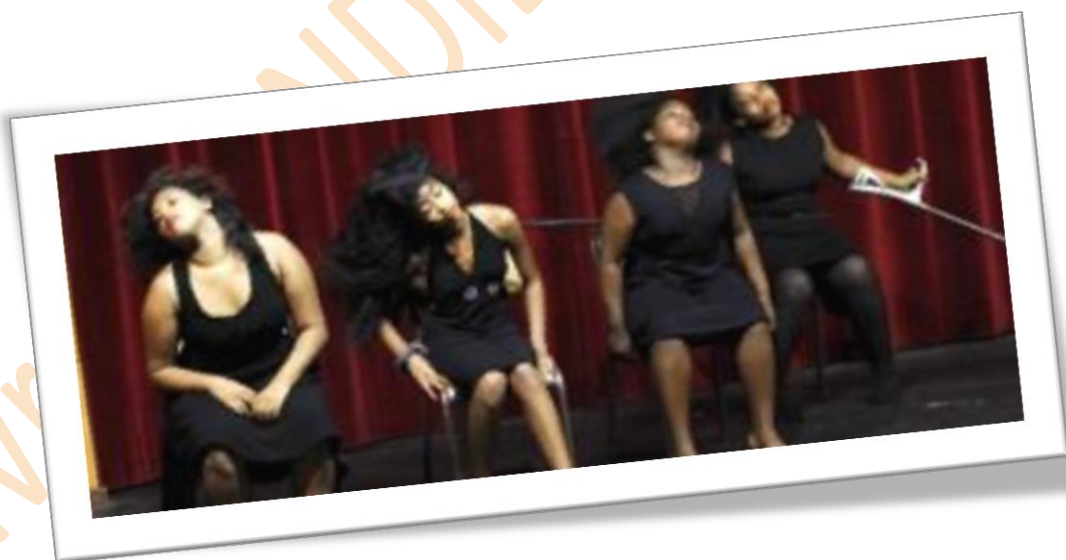
L'ensemble des responsables de centre de la session 2012-2013 s'est réuni afin de procéder à la mise en place et à la conception des épreuves du baccalauréat dans les options EPS-DANSE et ART-DANSE, options facultatives, pour l'année 2013-2014.

Les référentiels proposés dans ce document seront appliqués, en cohérence avec les exigences nationales.

Les candidats peuvent également se rendre sur le site académique (<http://eps974.ac-reunion.fr>) pour de plus amples informations ou, s'adresser directement à l'Inspection Pédagogique Régionale EPS qui reste à votre entière disposition.

L'objectif de ce livret est d'orienter les candidats aux épreuves optionnelles du baccalauréat en EPS-DANSE et ART-DANSE vers les compétences attendues.

Nous comptons sur les enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) des lycées pour faire diffuser ces informations aux personnes concernées afin d'asseoir une préparation en conséquence.



LES EPREUVES et les COMPETENCES ATTENDUES

Au regard du niveau de pratique des élèves en EPS et en ART danse, lors de la session précédente, il convient de bien différencier ces deux épreuves ainsi que leurs logiques institutionnelles et pratiques.

- ⇒ L'épreuve d'**EPS** est orientée vers les compétences disciplinaires de niveau 5.
 - Baccalauréat général et technologique session 2013 (A 21/12/2011- C 08/06/2012)
- ⇒ L'épreuve d'**ART** est orientée vers les compétences attendues en cycle TERMINAL.
 - BO spécial n°9 du 30 septembre 2010 (Arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010)
 - Note de service n° 2012-038 du 6-3-2012

Chaque épreuve dispose de son propre programme d'enseignement et comporte leurs spécificités.

Pour l'année 2013-2014 :

- ⇒ Les épreuves d'EPS DANSE et d'ART DANSE, options facultatives **restent inchangées** au niveau académique.

FOCUS SUR L'EPREUVE **EPS**-DANSE

Le bilan de la session 2012-2013 se traduit par les points suivants :

1. Prestations souvent stéréotypées, issues de contenus de cours de danse ou EPS, peu personnelles, sans originalité dans le registre de la gestuelle transformée au service d'une intention technique ou chorégraphique.
2. Certaines prestations d'un très bon niveau technique ne reflètent pas cependant une démarche de création personnelle sollicitant une stylisation du mouvement au service du propos expressif (en référence aux exigences nationales du niveau 5).
3. Les candidats se « contentent » souvent de présenter une chorégraphie fabriquée (voire bricolée) à partir d'une technique de danse qu'ils pensent maîtriser (hip-hop, classique, jazz, danses de salon, danse tahitienne, danse orientale, danse indienne etc....), sans réelle intention de performance physique ou artistique.
4. L'entretien révèle un manque de connaissance sur les procédés d'écriture chorégraphique, les références aux œuvres ou supports artistiques, techniques qui ont guidés les candidats pour leur(s) création(s). Les notions de préparation physique ou corporelle (« savoir se préparer, entrer dans une démarche de création »...) sont quasi absentes dans cette épreuve d'Education Physique et Sportive, causant de fait des difficultés pour justifier les procédures employées.

Les attentes de la session 2013-2014 :

Dans un contexte temporel limité, les candidats devront faire preuve d'une capacité à proposer une composition chorégraphique d'un haut niveau technique, accompagné d'un parti-pris artistique ou sensible. Ce qui suppose de leur part une analyse en amont de leur prestation précise et définie selon des connaissances relatives aux principes d'écriture chorégraphique et **au regard des attentes du référentiel de niveau 5** en EPS.



Les candidats ont toute liberté pour concevoir leur composition, **en s'appuyant sur les techniques et les styles de danse qu'ils maîtrisent tout en sachant que l'objectif est celui de tendre vers « une forme de danse contemporaine »**, révélatrices de véritables connaissances des principes de composition qui pourront être développées et justifiées lors de l'entretien.

Ce qu'il faut « comprendre et intégrer » pour réussir son épreuve d'EPS en DANSE:

<u>PARTIE 1</u> COMPOSITION	Le candidat dispose de 3 minutes maximum pour montrer au jury son niveau technique <u>maximum</u> en relation avec son projet chorégraphique. « Il s'agit d'un moment d'EXPOSITION ».
<u>PARTIE 2</u> L'ENTRETIEN	D'une durée maximale de 15 minutes, il s'agit pour le candidat d'exposer et de justifier sa démarche de création sur sa composition libre. Le champ de questionnement balaye les connaissances en matière de techniques gestuelles, d'écriture chorégraphique, de préparation physique, mentale, etc. « Il s'agit d'un moment d'ARGUMENTATION ».

FOCUS SUR L'EPREUVE ART -DANSE

Le bilan de la session 2012-2013 se traduit par les points suivants :

1. Prestations dont le parti-pris chorégraphique est peu visible dans les paramètres de composition notamment. La gestuelle utilisée est rarement transformée pour une mise au service d'une intention technique, artistique ou sensible issue de la culture chorégraphique attendue des programmes en vigueur.
2. Certaines prestations d'un très bon niveau technique ne reflètent pas cependant une démarche de création personnelle sollicitant une stylisation du mouvement au service du propos artistique.
3. Certains candidats présentent une chorégraphie basée sur une technique de danse, plus ou moins maîtrisée, sans réelle transformation ni intention de performance artistique.
4. L'entretien révèle un manque de connaissance sur les procédés d'écriture, sur les références culturelles et historiques liées aux œuvres chorégraphiques. Les démarches de création sont peu réfléchies et peu analysées dans un cadre artistique élargi (littérature, peinture, photographie, etc.).

Les attentes de la session 2013-2014 :

Dans un contexte temporel limité, les candidats devront faire preuve d'une capacité à proposer une composition chorégraphique d'un niveau haut niveau physique, accompagné d'un parti-pris artistique et/ou sensible. Ce qui suppose de leur part une analyse en amont de leur prestation précise et définie selon des connaissances relatives aux principes d'écriture chorégraphique et **au regard des attentes des programmes de l'ART DANSE du cycle TERMINAL.**



Les candidats auront toute liberté pour concevoir leur « composition improvisée », **en s'appuyant sur les techniques et les styles de danse qu'ils maîtrisent tout en répondant à la commande du jury (tirage au sort)**, révélant ainsi de véritables connaissances des principes de composition qui pourront être développées, analysées et justifiées lors de l'entretien.

Ce qu'il faut « comprendre et intégrer » pour réussir son épreuve d'EPS en DANSE:

<u>PARTIE 1</u> COMPOSITION	Le candidat dispose de 3 minutes maximum pour montrer au jury son niveau technique <u>optimal</u> en relation avec son projet chorégraphique et les programmes. « Il s'agit d'un moment d'EXPLORATION CHOREGRAPHIQUE et ARTISTIQUE ».
<u>PARTIE 2</u> L'IMPROVISATION	Le candidat dispose de 2 minutes maximum pour montrer au jury son niveau d'ajustement corporel, mais surtout en fonction des commandes du jury et du programme en vigueur. <u>Fonctions et natures des commandes:</u> Les thèmes tirés au sort par le candidat orientent donc l'écriture chorégraphique. NB : les thèmes porteront sur le programme de terminale. Le candidat dispose de 30 minutes pour écrire sa composition. Deux nouveaux supports sonores sont proposés par le jury. Libre au candidat de refuser ce monde sonore et d'utiliser « le silence » en fonction de sa compréhension de la commande du jury. Les commandes (thématiques) porteront sur les composantes du mouvement (espace, temps, énergie) et/ou sur les paramètres de composition (accumulation, répétition, addition, transposition, isolation, etc.) relatives à l'activité culturelle danse dans son sens et son format les plus larges. L'enjeu est d'apprécier la capacité créative du candidat afin de valoriser, et donc d'évaluer, son potentiel artistique et culturel à son maximum. « Il s'agit d'un moment d'EXPRESSION GUIDEÉE ».
<u>PARTIE 3</u> L'ENTRETIEN	D'une durée maximale de 20 minutes, il s'agit pour le candidat d'exposer et de justifier sa démarche de création tant sur sa composition libre que sur la partie imposée (composante pratique). Le champ de questionnement balaye les connaissances culturelles en matière de techniques gestuelles, d'écriture chorégraphique, de chorégraphes, d'histoire de la danse, etc. (composante culturelle) « Il s'agit d'un moment d'ARGUMENTATION ».



1. EPS/ DANSE, (option facultative) → REFERENTIEL ACADEMIQUE (Coefficient 1 ou 2)

EPS-DANSE Option Facultative		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE/ REFERENTIEL ACADEMIQUE (proposition)		
COMPETENCE ATTENDUE		➤ COMPOSER et PRESENTER une chorégraphie Individuelle. Possibilité de solo, duo, trio ou quatuor Durée 3 minutes maximum / Espace scénique et emplacement des spectateurs définis par le jury. Le monde sonore est choisi par le groupe (musique, bruitage, silence...). ➤ Donner un titre et un argument écrits ➤ ANALYSER sa chorégraphie (procédés de composition, choix, partis pris...)		
NIVEAU 5 : Composer et présenter une chorégraphie à partir de choix personnels exprimés et partagés , avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylistique du mouvement au service du propos chorégraphique. Analyser son niveau d'interprétation ainsi que l'utilisation des procédés et éléments scéniques qui renforcent le thème développé.		Degrés d'acquisition du NIVEAU 5 / ÉPREUVE PONCTUELLE		
ÉLÉMENTS À ÉVALUER/ POINTS A AFFECTER		De 0 à 9,5 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points
COMPOSITION COMPETENCES DU CHOREGRAPHE 08/20	PROJET INDIVIDUEL - Procédé(s) de composition choisi(s) - Propos/ Thème - L'espace scénique (direction et trajets) - La scénographie : monde sonore, costumes et maquillage, accessoire et/ou décor	COHERENT 0 à 4 pts - Procédés repérables. Un propos se dégage et la réalisation commence à être assimilée. - Propos peu structuré - Trajets précis et organisés avec changements de direction en relation avec le propos. - Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème	POLYSEMIQUE 4 à 6 pts - Procédés significatifs propos riche (diversifié et /ou original) et développé. - Propos structuré et porteur de sens. Plusieurs acceptions sont possibles	PERSONNALISE 6,5 à 8 pts - Traitement symbolique Distanciation, dimension poétique, installation d'un univers. - Propos structuré avec un début et une fin remarquable. Originalité et utilisation de « techniques référencées »
			- Trajets et directions symboliques. Ecriture/ narration - Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale.	
INTERPRETATION COMPETENCES DU DANSEUR 08/20	DANSEUR QUI... - Engagement moteur/ technique utilisée - Engagement émotionnel	RECITE 0 à 4,5 pts - gestes simples, mais appuis précis et stables. Regard fixe et/ou informatif (ex : sur le départ d'un mouvement) - Elève convaincant, engagé dans son rôle de façon intermittente.	RACONTE 5 à 6,5 pts - Coordination / dissociation maîtrisée / énergie, appuis variés/ équilibre-déséquilibre, amplitude. Regard vivant. - Elève convaincant, engagé dans son rôle en permanence.	EXPRIME 7 à 8 pts - Virtuosité (subtilité ou vitesse d'exécution) Dissociation segmentaire, désaxe les mouvements, nuance les énergies, exploite ses caractéristiques singulières de danseur. - Elève habité par sa danse : est en état de danse, intensité de la présence, maîtrise du jeu d'énergie. Captive le spectateur.
		DESCRIPTIF (Parle de danse) 0 à 1 pt - Les éléments repérés sont secondaires dans l'enrichissement de la chorégraphie, le ressenti reste très global. - Langage et terminologie peu maîtrisés	ECLAIRE (Discute de la danse) 1 à 2,5 pts - Repère les temps forts, fait des propositions pour développer certains procédés. - Langage et terminologie clairs et maîtrisés	JUSTIFIE (Respire la danse) 2,5 à 4 pts - Diversifie les propositions de développement et d'épuration. Débat de l'impact émotionnel de la chorégraphie. - Langage et terminologie explicites et illustrés
ENTRETIEN INDIVIDUEL COMPETENCES REFLEXIVES 04/20	Analyse des éléments (composition et interprétation) servant à la réalisation du projet expressif dans le temps			

2. ART-DANSE OPTION FACULTATIVE → REFERENTIEL ACADEMIQUE (Coefficient 1 ou 2)

ART-DANSE Option Facultative		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE/ REFERENTIEL ACADEMIQUE (proposition)		
COMPETENCES ATTENDUES		PROTOCOLE D'EXAMEN		
Composer et présenter une chorégraphie à partir de choix personnels exprimés et partagés, avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. Analyser son niveau d'interprétation, l'utilisation des procédés et éléments scéniques qui renforcent le thème développé.		→ COMPOSITION : possibilité de solo, duo ou trio / 2 à 3 min/ Titre et argumentaire → IMPROVISATION : de 1 à 2 min → ENTRETIEN : 20 min maximum		
		Degrés d'acquisition du NIVEAU ATTENDU		
PTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	BANDEAU 1	BANDEAU 2	BANDEAU 3
COMPOSITION CHOREGRAPHIQUE ET IMPROVISATION	PROJET CHOREGRAPHIQUE 7 POINTS → Compositeur : 4 pts - Cohérence du projet/ choix - Structuration spatiale, temporelle et relationnelle - Scénographie → Danseur-interprète : 3 pts - Originalité de la gestuelle - Présence/engagement - Nuances/ qualités gestuelles	COHERENT 0 à 4 pts Procédés repérables. Un propos esquissé qui se dégage / la réalisation commence à être assimilée. Propos peu structuré imprécisions/ peu de variété, sans lien avec le propos. Éléments scénographiques inusités/ impertinents Gestuelle recopiée, peu risquée Danseur « terne »/ éteint Manque de nuances	POLYSEMIQUE 4 à 5,5 pts Procédés significatifs propos riche (diversifié et /ou original) et développé. Propos structuré et porteur de sens. (espace/ temps/ énergie/ relations...) Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale. Gestuelle appropriée et maîtrisée Présence remarquable/ regard placé et significatif Gestuelle variée et nuancée/ accentuée	PERSONNALISE 6 à 7 pts Traitement symbolique Distanciation, dimension poétique, installation d'un univers. Propos structuré avec un début et une fin clairs. Combinaison de paramètres Scénographie signifiante Gestuelle épurée / prise de risque maîtrisée Regard sensible/ présence physique Gestuelle sensible, fragile, forte...
13/20	IMPROVISATION INDIVIDUELLE 6 POINTS → Exploitation du thème 4 points - Cohérence / Éléments scéniques - Traitement spatiale/ temporel - Choix univers sonore → Interprétation/ maîtrise gestuelle 2 points - Présence / engagement moteur - Qualités/ nuances gestuelles	EFFLEURE 0 à 2,5 pts Incompréhension totale ou partielle du thème - Peu ou pas de traitement spatial/ temporel approprié Support sonore mal exploité - Manque de présence et d'engagement/ regard fuyant ou vide de sens - Gestuelle pauvre et non précise	EXPLORE 3 à 4,5 pts Thématique explorée dans diverses propositions. - Paramètres chorégraphiques au service du thème Monde sonore cohérent au propos et parti pris - Engagement marqué/ regard placé - Gestuelle maîtrisée et relative au propos	EXPLOITE 5 à 6 pts Thématique exploitée, polysémique et symbolisée Choix temporels et spatiaux cohérents, énergétiques variées/ combinés... Univers sonore sensible Engagement physique et corporel/ regard au service de l'intention Gestuelle riche, originale, créative, personnelle...
ENTRETIEN INDIVIDUEL 07/20	ANALYSES REFLEXIVES, METHODOLOGIQUES ET CULTURELLES 7 POINTS	DESCRIPTIF / Parle 0 à 2,5 pts - Langage et terminologie peu maîtrisés/ manque de recul. - Peu de cohérence de création	ECLAIRE /Discute 3 à 4,5 pts - développe et explique certains procédés choisis. - Langage et terminologie clairs et maîtrisés.	JUSTIFIE/ Respire 5 à 7 pts - Fait des liens avec les autres domaines artistiques - Justifie et argumente

A REMETTRE AU JURY AU MOMENT DE L'APPEL

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT
SERIE DU BAC	N° DE CANDIDAT	DATE DE NAISSANCE
TITRE DE LA COMPOSITION (celui-ci doit apparaître clairement)		SUPPORT SONORE CHOISI (titre et références)
NOTE D'INTENTION : Sujet, propos, parti pris chorégraphique ...		
PARCOURS DE FORMATION EN DANSE		
ARTICULATION DE CETTE PRATIQUE AVEC LES ELEMENTS DE CULTURE CHOREGRAPHIQUE CONNUS		
RECHERCHES ET TRAVAUX PERSONNELS		
SPECTACLES FREQUENTES		
PARTICIPATION A DES EVENEMENTS ARTISTIQUES ET RENCONTRES		
OUVERTURE A D'AUTRES DOMAINES ARTISTIQUES EN TANT QU'ACTEUR ET /OU SPECTATEUR		

VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT (POUR LES CANDIDATS SCOLARISES UNIQUEMENT)



EPREUVE D'OPTION FACULTATIVE EPS-DANSE		EPREUVE D'OPTION FACULTATIVE ART-DANSE	
COEF 1 OU 2 SELON L'ORDRE DES OPTIONS CHOISIES			
BAC GENERAL ET TECHNOLOGIQUE / TOUTES SERIES			
① UNE épreuve pratique : ▪ Composition : solo, duo, trio ou quatuor ▪ monde sonore libre ▪ Durée de 2 minutes 30 à 3 minutes Note sur 16 ② UN entretien individuel : ▪ Durée de 15 minutes maximum Note sur 4		① DEUX épreuves pratiques : ▪ Composition : solo, duo ou trio ⇒ Monde sonore libre ⇒ Durée de 2 à 3 minutes ▪ Improvisation en solo ⇒ Monde sonore choisi ⇒ Durée de 1 à 2 minutes Note sur 13 ② UN entretien individuel : ▪ Durée de 20 minutes maximum Note sur 7	
Culture générale de la danse Processus de création chorégraphique durant la période scolaire L'activité sociale La préparation spécifique/ les méthodes d'entraînement Le pratiquant Le spectateur		Culture générale de la danse (locale, nationale, internationale) Processus de création artistique Le rôle du spectateur critique Histoire de la danse et les contextes Les grands courants de la danse Les grands chorégraphes Les autres domaines artistiques Le langage spécifique de l'activité L'évolution des styles de danse Le geste quotidien et ses transformations Etc.	
Seuls les points supérieurs à 10/20 sont comptabilisés			
Conseils aux candidats : (établis en fonction des sessions précédentes et des attentes à venir)			
1- Les danses de couple, de salon, folkloriques, traditionnelles, etc. <u>sont à proscrire en tant que telles.</u> 2- L'enjeu est de proposer une chorégraphie basée sur des transformations gestuelles qui peuvent <u>s'inspirer de tous les styles de danse.</u> La transformation de la gestuelle « académique » est source de partis-pris chorégraphiques aussi bien en EPS-DANSE qu'en ART-DANSE, options facultatives 3- Le jury rappelle aux candidats que la <u>scénographie</u> est prise en compte pour renforcer le propos et l'intention. 4- En ART-DANSE, pour l'épreuve d'improvisation : <u>un changement de costume à bon escient</u> peut être valorisant. 5- En ART-DANSE, <u>la fiche synthétique</u>, visée par le chef d'établissement, est obligatoire pour tous les élèves scolarisés. Tout candidat se présentant sans cette fiche sera recalé à l'épreuve-dite. 6- En ART-DANSE, pour l'entretien, les candidats <u>peuvent présenter un support relatant leurs parcours de formation dans le domaine artistique</u> (carnet de bord, cahier histoire des arts...). Ce support ne sera pas évalué, mais peut servir de point de discussion. 7- Les <u>musiques utilisées</u> doivent être prévues en plusieurs exemplaires, et de différents formats de lecture (mp3, wma...) et/ou de supports différents (USB/ CD-R), notamment quand il s'agit de montage. 8- <u>En cas de duo, trio ou quatuor</u> : les candidats sont obligatoirement lycéens et partenaires réguliers.			

